

10 Faits divers & Justice

Opération Mamba

L'étai se resserre autour de Okologo et Ditona

JNE
Libreville/Gabon

L'OPÉRATION de lutte anti corruption, Mamba, n'a pas fini de livrer ses secrets, avec son lot de révélations sur des présumés détournements de deniers publics entourant de nombreuses affaires. Juste Valère Okologo W'Okambat, directeur général de la Société nationale immobilière (SNI), et Alain Ditona Moussavou, ancien directeur général de la Caisse de dépôts et de consignation (CDC) et actuel PCA de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), sont en garde à vue, depuis mardi, pour nécessités d'enquête, dans les locaux de la direction générale des Contre-ingérences et de la sécurité militaire (DGCISM), plus connue sous l'appellation de B2. Ils sont, en effet, entendus sur des faits supposés liés aux dossiers Nyonie, Dorade et Société nationale du logement social (SNLS). S'agissant de M. Okologo W'Okambat, il ferait face à de forts soupçons de détournement de deniers publics, accentués après la garde à vue au B2, il y a plusieurs jours, de son directeur technique ainsi que de son directeur ad-



Photo : F.A.

Les auditions de Juste Valère Okologo W'Okambat et...

ministratif et financier (DAF), auditionnés sur les affaires Nyonie et Dorade, notamment. Des premiers éléments d'enquête, il ressort que dans le cadre du projet de construction de 3800 logements, 74 milliards de francs ont déjà été décaissés sur une enveloppe totale de 100 milliards provenant d'un crédit de la BGFI accordé à la SNI. L'examen des décaissements effectués fait apparaître des incohérences importantes. Pour citer quelques-unes, certains décaissements auraient été opérés en faveur des projets ne faisant pas partie du programme initial, notamment la construc-



Photo : D.R.

La direction générale de la SNI, au quartier Likouala-Akébé.

tion d'immeubles à Angondjé, entre autres. De même, les enquêteurs ont relevé des anomalies sur des comptes bancaires où auraient été effectués des virements. Les montants

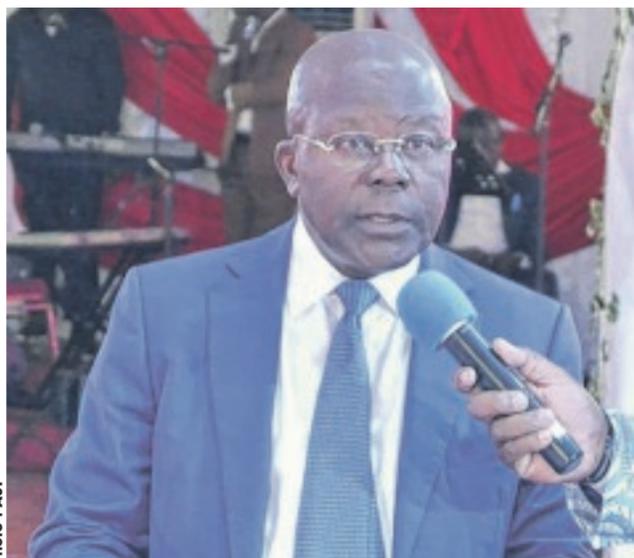


Photo : A.JT

... Alain Ditona Moussavou devront déterminer leur niveau de responsabilité ou d'implication dans différents dossiers.

des avances de démarrage versées aux entreprises adjudicataires des marchés s'avèrent bien supérieurs à ceux qui devaient être décaissés contractuellement.

DÉTERMINER LE NIVEAU DE RESPONSABILITÉ OU D'IMPLICATION. Pire encore, sur le fameux lotissement « Dorade » de 867 logements dans la zone de Ntchengue à Port-Gentil, objet d'un marché de gré à gré obtenu par la société EGCA que dirigeait Mohamed Ben Ali, actuellement en prison à Libreville, l'enquête a révélé que, malgré le fait que le terrain destiné à recevoir les 867 logements avait été amputé d'une partie importante pour la construction du stade de la capitale économique (Conséquence : la SNI a revu ses ambitions à 400 loge-

ments.) la société EGCA aurait fait régler une facture pour la construction de 867 logements. Qu'est-ce qui justifie ces décaissements ? Les explications du directeur général de la Société nationale immobilière sont attendues pour faire toute la lumière sur ces anomalies. Concernant Alain Ditona Moussavou, il devrait pouvoir s'expliquer sur certaines activités financières que les enquêteurs ne trouvaient pas claires. Il s'agit, entre autres, des prises de participation de la Caisse de dépôts et de consignation dans plusieurs entreprises, le rachat des créances d'entreprises publiques dont la CDC est pourtant actionnaire, ou encore des projets de construction de logement sociaux en concurrence avec la Société nationale immobilière et la Société nationale du logement social, y compris ceux financés mais non achevés à ce jour. Sans oublier d'autres dossiers autour desquels des doutes persistent. Dans tous les cas, les auditions des deux hauts responsables devraient pouvoir déterminer le niveau de responsabilité ou d'implication dans ces différents dossiers. A-faire à suivre.

Lutte contre l'immigration clandestine et les stupéfiants

Cinq " dos mouillés " et 12 sacs de cannabis saisis à Malibé 2

COE
Libreville/Gabon

LA direction générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI) vient d'appréhender cinq immigrants clandestins au quartier Malibé 2, dans le premier arrondissement d'Akanda. Quatre d'entre eux sont de nationalité burkinabè: Salifou Koara, 34 ans, Konware Mahamoudou, 25 ans, Koara Garibou, 16 ans, et Yegemde Winyamba, 42 ans. Le cinquième cas est une jeune Togolaise (Tevi Yawa, 15 ans). Plusieurs autres ayant réussi à s'échapper, l'on pourrait penser qu'il s'agit d'un véritable réseau. D'ailleurs, un sujet nigérian du nom de Fwamerun Ajosami Seti, alias "Capitaine", reconnu comme passeur et cerveau de ce réseau, est activement recherché en ce moment, tout comme les clandestins en fuite. Seti Fwamerun est un récidiviste frappé d'une expulsion sur le sol gabonais



Photo : COE

Les dos mouillés après leur arrestation.

depuis juillet 2017... Le conducteur d'un des véhicules qui transportait ces "dos mouillés", le Béninois Simon Oguntao, 41 ans, a lui aussi été neutralisé par les policiers. Ce dernier est présenté comme l'ami de Seti Fwamerun. Ce sont les agents de la direction du Contrôle de l'immigration (DCI) qui ont effectué cette opération. Salifou Koara raconte qu'il n'est pas à son premier voyage au Gabon, puisqu'il a déjà séjourné dans notre pays en 2014, avant de retourner, quatre mois plus tard, dans son Burkina



Photo : COE

Simon Oguntao a mis son véhicule à contribution pour transporter des immigrants clandestins.



Photo : COE

Les véhicules qui servent au transport des clandestins. Au premier plan, les sacs de cannabis retrouvés dans l'une des voitures.

Faso natal pour être au chevet de son père malade.

Près de quatre années après, il a donc décidé de

revenir par le même moyen que la première fois, c'est-à-dire la pirogue. Pour ce faire, il est mis en relation avec un individu à qui il remet 375 000 francs pour son passage. Ce dernier le conduit dans un campement où il rencontre d'autres immigrants clandestins (près d'une centaine). Ils y passent deux semaines, avant de rallier enfin Libreville. **VIGILANCE.** Le groupe atteint les côtes gabonaises par Malibé 2. Là, Simon Oguntao les attend avec son véhicule. « Le chauffeur devait nous déposer à

Venez-Voir (un quartier du 3e arrondissement de Libreville, Ndlr), chez maman Pélagie, une dame gabonaise qui m'héberge et pour qui je travaille. Chaque personne devait payer 10 000 francs au chauffeur», confie Salifou Koara aux policiers. Son compatriote Koara Garibou déclare, quant à lui: « Pendant qu'on chargeait les véhicules, j'ai reçu un coup de téléphone de "Capitaine" nous sommant de prendre la fuite, parce qu'il vient de constater une présence policière dans le secteur. Tout le monde a donc pris la fuite. J'ai été rattrapé, avec les 4 autres immigrants et le chauffeur. Les autres ont réussi à s'échapper. » En perquisitionnant le véhicule dans lequel les immigrants avaient pris place, les policiers ont trouvé 12 sacs de cannabis certainement destinés à la vente. Les intéressés devraient être présentés, dans les prochains jours, devant le parquet de Libreville pour être fixés sur leur sort. En attendant que le reste de la bande les rejoigne. Eventuellement.